



Conseil économique et social

Distr. générale
18 mars 2010

Original : français

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
26 mai-4 juin 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008
des organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire
général en application de la résolution
1996/31 du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs	2
2. Comité national d'action pour les droits de l'enfant et de la femme	3
3. Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie et de toutes formes de violences sexuelles et discrimination sexistes (MAPP)	4
4. Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille	8
5. WebForce International	9



1. Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs

(Spécial, 2005)

I. Introduction

Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs est membre de la plate-forme des organisations non gouvernementales suisses opérant dans la région des Grands Lacs avec la Direction du développement et de la coopération, de la Coordination des organisations non gouvernementales africaines des droits de l'homme (CONGAF) et de la Diaspora africaine pour la société de l'information (DAPSI). Action internationale est aussi partenaire de la fondation hollandaise World Initiative for Orphans [Initiative mondiale pour les orphelins (WIO)] et a pour vocation la recherche des voies et moyens visant à concilier les impératifs de paix et de développement pour améliorer les conditions de vie des populations de la région des Grands Lacs.

II. Contribution au travail des Nations Unies et de ses organismes affiliés.

a) Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), novembre 2005, Tunis. Action internationale a assisté au Sommet en organisant un panel sur : les techniques de l'information et de communication comme facteur de paix et de l'intégration des enfants soldats en Afrique; b) Participation aux cinquantième et cinquante-deuxième sessions de la Commission de la condition de la femme, du 27 février au 10 mars 2006 et du 25 février au 7 mars 2008 à New York, et organisation de deux panels en relation avec les objectifs du Millénaire; c) Participation au dialogue thématique organisé par l'Institut danois des droits de l'homme en marge d'une session du Conseil des droits de l'homme, 21 mars 2007. Thèmes : « Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans la prévention de la torture : défis et opportunités », et la situation des droits humains en Afrique : réussites, drames et leçons. Elle a organisé avec l'expert indépendant du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, M. Pacéré, un panel sur les conflits armés et violations des droits de l'homme en Afrique; d) voyage à Tunis pour établir un partenariat avec la société civile tunisienne sur la réduction de la fracture numérique; e) Action internationale est invitée le 10 octobre 2008 au panel du Conseil norvégien pour les réfugiés, sur le thème du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, entré en vigueur en juin 2008; f) Déclaration d'Action internationale à la huitième session spéciale du Conseil des droits de l'homme, convoquée le 28 novembre 2008 à Genève, pour l'application du droit international humanitaire en vue de protéger les civils contre les groupes armés en République démocratique du Congo.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et/ou agences spécialisées dans le domaine et/ou aux sièges des Nations Unies

Activités socioéconomiques humanitaires pour le développement : Projet de création d'un centre pilote de réinsertion effective des enfants soldats et enfants de

la rue en République démocratique du Congo dans un environnement socioéducatif et socioéconomique, par la formation mécanique et l'utilisation des techniques de l'information et de la communication, en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications à Genève et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim : a) Action internationale s'est adressée au Conseil économique et social et participé à la Conférence mondiale pour combattre la pauvreté et la faim; b) Conférence internationale des agences internationales pour le développement, mai 2006, Genève, sur le thème : Comment surmonter les obstacles pour atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire? et c) Action internationale est signataire d'un projet avec les organisations non gouvernementales suisses des Grands Lacs en partenariat avec la Direction du développement et de la coopération du Département fédéral des affaires étrangères, le 9 avril 2008.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. Action internationale œuvre avec ses partenaires pour lutter contre l'illettrisme d'ici à 2015; a) Le Rotary Club de Brie-Pontault « Les portes de la Brie » (France) a livré le 25 août 2006 une tonne de cartons de livres et fournitures scolaires, destinés à l'école primaire et secondaire de Dimbelenge (Kasai occidental) en République démocratique du Congo pour lutter contre l'illettrisme; b) En partenariat avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) un projet pilote est en cours de réalisation à Kinshasa (République démocratique du Congo) pour la réinsertion de l'enfant soldat.

Activités de soutien aux principes mondiaux

Action internationale a participé à la Conférence de l'Union africaine avec les organisations non gouvernementales africaines (11 et 12 septembre 2007, Paris) pour le développement de l'Afrique.

Publication d'un livre blanc en 2005 sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants en République démocratique du Congo.

2. Comité national d'action pour les droits de l'enfant et de la femme

(Spécial, 1998)

I. Introduction

Le Comité national d'action pour les droits de l'enfant et de la femme est une organisation non gouvernementale, de droit camerounais, créée le 13 janvier 1992, agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports, au DPI. Son objectif est de collaborer avec les Nations Unies pour défendre les droits de tous les enfants à la vie, au bien-être, à l'information et à l'éducation, et promouvoir l'intégration pleine et entière des femmes au processus de développement par l'accroissement de leur productivité et de leurs revenus, par l'amélioration de leur santé et par la protection de leurs droits à l'information et à l'éducation permanente. Sa mission est

d'entreprendre des actions contribuant à l'application et au suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Pour atteindre ces objectifs, le Comité utilise : la large diffusion de ces deux conventions et des textes ultérieurs sur toute l'étendue du territoire et dans les rencontres locales, nationales, sous-régionales, régionales et internationales auxquelles le Comité participe; le recensement de tous les domaines de discrimination envers les femmes et les enfants par une large investigation sur les origines et les implications socioéconomiques et culturelles de ce phénomène. Il contribue à la résolution des conflits.

2006 : Mars : la Présidente fondatrice du Comité fait une déclaration à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, demandant aux Groupe de Sept, Groupe des Huit et aux Amis de l'Afrique et du Cameroun d'annuler sans conditions la dette des pays pauvres, d'Afrique et du Cameroun.

Le Comité est invité à l'atelier sous-régional de suivi de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre du Programme d'action de Durban.

29-30 juin : le Comité est invité à Genève pour assister au Forum de la société civile (Emploi et travail décent). Le Comité est également invité à participer au Forum de la société civile au Débat de haut niveau du Conseil économique et social.

2007 : Le Comité mobilise, forme et soutient les femmes à se présenter aux élections municipales et législatives; 9 septembre : le Comité participe à un atelier régional sur le VIH/sida et la nutrition, organisé par le Bureau du Programme alimentaire mondial au Cameroun.

2008 : a) 17 et 18 septembre : le Comité est invité à l'atelier régional préparatoire de l'Afrique pour la quarante-huitième session de la Conférence internationale de l'éducation; b) 8 décembre : le Comité prépare le soixante et unième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre).

3. Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie et de toutes formes de violences sexuelles et discriminations sexistes (MAPP)

(Spécial, 2001)

I. Introduction

Le but de l'organisation est de travailler contre la normalisation de l'objétisation des femmes, des hommes et des enfants, contre la violence sexuelle et sexiste et la mise sur le marché du corps humain, et d'agir contre toutes les discriminations liées au sexe et contre toutes les formes de violences sexuelles et/ou sexistes faites à toute personne, du fait de leur sexe. Toutes ses actions sont menées par la sensibilisation de l'opinion publique, en faisant changer les mentalités par l'utilisation de tous les médias disponibles contemporains, en réalisant des

recherches et des publications sur ces sujets, en animant des formations autour de ces questions et en intervenant dans des réunions nationales et internationales.

Changements significatifs dans l'organisation : Lors de l'assemblée générale de 2008, il a été décidé que le siège social serait déménagé en Norvège. En effet, les politiques norvégiennes et l'équipe en Norvège étaient plus à même de servir de base pour lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes, contre les violences sexistes et sexuelles, la traite, la prostitution et la pornographie, et de se mobiliser autour de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Par ailleurs, MAPP a développé des contacts au Moyen-Orient, notamment en Jordanie où elle a des représentants qui animent des travaux avec des femmes jordaniennes, irakiennes, libanaises et palestiniennes. Le fond de documentation et les partenariats engagés en France ou depuis la France sont assumés désormais par l'association « Femmes solidaires ».

II. Contribution au travail des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et organes subsidiaires

2005 : MAPP a participé à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme au mois de mars, a coorganisé des panels avec la Coalition Against Trafficking in Women, est intervenu dans des ateliers du Lobby européen des femmes, et sa présidente a été désignée par les organisations non gouvernementales françaises pour intégrer la délégation officielle française. MAPP a également participé à la Commission des droits de l'homme à Genève et a été reçu par la Rapporteuse spéciale sur les droits fondamentaux des victimes de la traite, M^{me} Sigma Huda, au Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, et à la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

2006 : MAPP a participé à l'ouverture du nouveau Conseil des droits de l'homme, à une réunion du Conseil de sécurité sur la résolution 1325 (2000), à la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme. Il est intervenu lors de la deuxième session du Conseil des droits de l'homme en septembre sur le rapport de la Rapporteuse sur la traite, et l'a rencontrée à cette occasion.

2007 : MAPP a participé à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, au Conseil des droits de l'homme, a participé aux premières réunions du Comité préparatoire pour la conférence d'examen de Durban, a cosigné une déclaration orale avec la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme en septembre 2007, ainsi que participé à la séance plénière commémorative de haut niveau sur « Un monde digne des enfants +5 », organisée dans le cadre de l'Assemblée générale en décembre 2007.

2008 : MAPP a continué de suivre les travaux de la Commission de la condition de la femme et du Conseil des droits de l'homme. Il a fait venir des représentantes de Norvège, de France, d'Iraq et de Jordanie lors de la huitième session du Conseil des droits de l'homme. Il s'est particulièrement investi dans les travaux du Comité préparatoire pour la conférence d'examen de Durban sur le racisme.

Coopération avec des agences spécialisées

MAPP avait suivi dès 1999 les travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la rédaction de la Convention de Palerme et de son protocole sur la traite des personnes. De ce fait, il a participé au Forum de l'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains en février 2008 à Vienne, à laquelle ont assisté des représentantes originaires de Norvège, de France et de Jordanie.

Activités liées au Millénaire : MAPP avait participé aux réunions du Forum des organisations non gouvernementales pour le Millénaire à New York en 2000. Cependant, il n'a pu développer des actions spécifiques liées à ces objectifs, en dehors d'une visite à Madagascar en septembre 2008 pour prendre des contacts avec des enseignants investis dans les droits des enfants et l'éducation. Les sujets sur lesquels travaillent MAPP, la traite, la prostitution et l'égalité entre hommes et femmes, sont de près ou de loin liés aux questions relatives à la pauvreté et au développement.

Autres

2005 : MAPP a continué son étude sur le sexisme dans la presse pour enfant. La Directrice du projet est intervenue dans différentes conférences en France et en Europe, notamment en partenariat avec l'Université de Lille, et a lancé un autre travail de ce type sur le sexisme dans les manuels scolaires. MAPP a intensifié son travail de partenariat avec les réseaux de femmes journalistes dans les Balkans et en Europe (en particulier en Albanie, avec un réseau de femmes journalistes, et en Espagne, Comisión para la investigación de malos tratos mujeres). MAPP s'est rendu à Tirana en Albanie, en mai 2005, pour monter un travail de prévention et a participé à plusieurs conférences en Espagne sous l'égide de la mairie de Madrid. Un travail dans des organisations des pays baltes a débuté pour prévenir la traite des femmes, notamment en Estonie avec l'organisation ENUT, en Lituanie, Women's Issues Information Centre, et en Lettonie, Marta Resource Centre for Women. Une représentante MAPP s'est rendue dans ces trois pays durant le mois de septembre 2005 pour mettre en place le projet. Une représentante MAPP s'est également rendue en Géorgie en septembre 2005 et a été mise en contact sur place avec des associations de protection des femmes et a également pu rencontrer des journalistes géorgiens et des parlementaires. MAPP a également été invité en tant que représentant pour l'Europe à une conférence à Séoul, organisée par une association des femmes coréennes, sur la prostitution et la traite des femmes, en septembre 2005. MAPP a aussi été invité en Norvège par un centre pour l'égalité de genre, pour présenter son travail sur le lien entre la pornographie, la traite, la prostitution et le sexisme en octobre 2005.

MAPP a également participé régulièrement aux réunions du Lobby européen des femmes à Bruxelles, en tant qu'expert. MAPP a continué de la même manière à travailler en partenariat avec l'Association des femmes de l'Europe méridionale et différents organismes en France, notamment avec la Fondation Scelles, le Mouvement du Nid, la Coordination française pour le Lobby européen des femmes, le Collectif national pour les droits des femmes, et le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles. MAPP est intervenu dans le cadre de la rédaction de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (dite de « Varsovie »).

2006 : Au niveau européen, MAPP a travaillé de manière continue avec ses partenaires en Albanie, en Espagne, dans les pays baltes et en Géorgie, avec les associations françaises, européennes et internationales (citées ci-dessus) et a poursuivi son étude sur les magazines pour enfants, ainsi que coorganisé une conférence en partenariat avec la mairie de Paris en septembre 2006. Il s'est rendu à nouveau en Albanie le même mois où il a rencontré différents représentants du Parlement et ministres et en Espagne, pour une conférence organisée par la mairie de Madrid sur la traite des femmes, en octobre 2006.

Il a renforcé ses liens avec l'association Iroko en Italie et s'est rendu pour un premier voyage en République de Moldova pour tisser des liens avec une organisation pour les femmes dans la société contemporaine, qui a rapatrié plus de 80 femmes victimes de la traite. Il s'est également rendu en Bulgarie avec la Coalition contre la traite des femmes en juin.

MAPP a coordonné en France et en Europe la campagne « Acheter du sexe n'est pas un sport », organisée par la Coalition contre la traite des femmes à l'occasion de la Coupe du monde de football en Allemagne. À cette occasion, il a tissé de nouvelles relations, notamment avec l'organisation Femmes solidaires et la Marche mondiale des femmes, avec qui il a organisé plusieurs manifestations. La presse, la télévision et les radios en France et en Europe ont organisé plusieurs entretiens avec la Présidente du MAPP à cette occasion. Il a également tissé des liens avec l'association Initiative féministe européenne pour une autre Europe. MAPP a participé à des conférences et réunions organisées sous l'égide du Conseil régional d'Île de France ainsi que de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis. Il a mené un travail de partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et la Coordination française pour le Lobby européen des femmes ainsi qu'avec l'association Regards de femmes.

2007 : MAPP a continué de renforcer ses actions en France, en Europe et au niveau international avec ses différents partenaires. Il a achevé son étude sur les magazines pour enfants. Il est aussi intervenu en tant qu'expert sur la traite au Festival international du film de Rennes en mars 2007 et pour des actions contre les violences au Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles de Rouen et en région Normandie. Il a développé son travail avec de nouveaux représentants au Moyen-Orient, notamment originaires de Jordanie et d'Iraq. Il s'est rendu en Roumanie en juin pour rencontrer Caritas. Il a organisé un séminaire international sur la traite avec des représentants d'Albanie, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France et à Peipin, dans les Alpes de Haute-Provence (France), d'Italie, de Norvège et des Philippines, en juillet 2007.

2008 : Comme pour les années précédentes, MAPP a continué ses activités de réseaux au niveau international, mais a limité ses voyages, hors ceux dans le cadre de la participation aux activités de l'Organisation des Nations Unies, le déménagement du MAPP ayant mobilisé beaucoup de moyens humains et financiers.

4. Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille

(Spécial, 1997)

I. Introduction

Objectifs et buts de l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille et la portée de ses actions : L'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille est une organisation nationale à but non lucratif œuvrant pour une éducation adéquate et une famille solidaire, en phase avec l'évolution du temps et des mœurs. Elle met en œuvre ses programmes dans le cadre des politiques nationales sociales d'une part, et dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'objectif 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous), et l'objectif 3 (Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes). Son action est guidée par les slogans « Penser globalement, agir localement » et « Éducation pour tous ». Sa panoplie d'activités va de la médiation sociale au soutien préscolaire et scolaire aux démunis, en passant par l'assistance sociale et la sensibilisation aux droits de l'enfant.

II. Contribution de l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille à l'œuvre des Nations Unies

Dans ce contexte, l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille a activement participé à diverses conférences nationales et régionales ayant trait à l'éducation, à la société de l'information, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et du renforcement des capacités de la famille. Elle a organisé des dizaines d'ateliers, de conférences et de séminaires de formation locaux et nationaux touchant divers aspects de l'éducation et des problèmes de la famille sur tout le territoire du pays.

D'autre part, elle a participé à Sharjah (Émirats arabes unis) à une conférence régionale sur la famille arabe et la mondialisation en 2008.

Par ailleurs, elle poursuit la diversification de ses services au profit de la famille en créant des cellules en matière de médiation familiale, de préparation à la vie conjugale, d'éducation parentale, de culture et loisirs destinés aux familles.

Dans un contexte exceptionnel ces dernières années, l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille s'est mobilisée pour soutenir les campagnes nationales de santé en matière de grippe aviaire et de grippe A (H1N1), ainsi que la campagne nationale de lutte contre le tabagisme, et ce, dans la perspective de participer à la protection de la famille et des jeunes.

Elle a continué à assurer la parution et la diffusion de sa revue bimensuelle *Échos de la famille* tout en participant à des dizaines de débats diffusés à la radio ou télévisés sur la famille et l'éducation, et à consolider son réseau de foyers universitaires tout en apportant un soutien matériel à des handicapés (en âge scolaire). L'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille a aussi continué à assurer son concours au Programme national d'enseignement pour adultes visant la

lutte contre l'illettrisme par l'ouverture de classes, l'organisation d'activités socioculturelles et l'octroi d'incitations aux étudiants.

Dans ce sens, l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille n'a pas ménagé ses efforts dans sa participation à l'œuvre de développement des Nations Unies quant à la diffusion de l'éducation pour tous à travers ses 50 établissements d'enseignement de base et secondaire à travers le pays, où plus de 7 000 élèves dans le besoin ont pu bénéficier, encore une fois, des services de l'organisation.

L'OTEF a continué à diriger ses 7 complexes éducatifs intégrés, du jardin d'enfants au lycée, en plus de ses 20 foyers universitaires, 7 foyers pour les familles et 30 jardins d'enfants.

Outre ses activités propres, l'OTEF agit en partenaire des structures publiques de l'éducation dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement, de lutter contre tout genre de difficultés scolaires et d'instaurer l'égalité des chances entre tous, conformément aux buts du Forum mondial sur l'éducation (Dakar).

Au cours de la période visée, l'OTEF n'a pu, encore une fois, participer à des conférences des Nations Unies ni aux travaux du Conseil économique et social par manque de moyens financiers matériels. Cependant, elle n'a eu de cesse, tout comme durant la période quadriennale précédente, de mener ses activités et ses campagnes de communication et d'éducation dans le sens des valeurs et des conférences des Nations Unies.

5. WebForce International

(Spécial, 2001)

I. Introduction

Objectifs et raisons d'être de votre organisation : WebForce International est une organisation non gouvernementale de droit suisse, très active dans le domaine de la communication et des télécommunications. Tout changement ayant pu avoir un impact significatif sur la vision, l'orientation et/ou le champ de travail de l'organisation :

La fédération a réorienté ses activités depuis 2004. La raison en est simple : la remise en service d'ordinateurs de récupération ne peut plus être considérée comme une pratique acceptable dans le domaine humanitaire et environnemental car le recyclage des dites machines coûte beaucoup plus cher que l'installation d'un réseau de clients légers ou de netbooks. Beaucoup de travail avec l'Union internationale des télécommunications dont nous sommes devenus membres (secteur développement) en mai 2007. Activité qui s'étend aussi à la gouvernance de l'Internet en tant que membre de Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) (The Non-commercial Users Constituency (NCUC) home for civil society in ICANN).

II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies : participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organismes affiliés et/ou conférences principales et autres réunions des Nations Unies

WebForce International a consacré tellement de temps au Sommet mondial sur la société de l'information que malheureusement il a manqué de moyens financiers pour pouvoir participer à d'autres réunions. La mise en place de notre réseau de collaboration pour le télétravail des organisations non gouvernementales a compensé une partie de nos problèmes.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et agences spécialisées

Union internationale des télécommunications 2007 : a) Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, 17 mai, Genève; b) Signature avec l'Union internationale des télécommunications d'un mémorandum d'accord sur la gestion des catastrophes naturelles : sauver des vies, le 10 décembre 2007 à Genève (www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events/global_forum/partnershipstyle2.html); 2008 : a) Réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications, février, Genève; b) Conférence thématique du Sommet mondial, mai, Genève. Pour plus d'informations sur nos interventions, voir les pages suivantes du site Web : www.itu.int/wsis/c2/docs/2008-May-19/mdocs/WebForce_WSIS_2008_Cluster_EN.pdf, www.itu.int/wsis/c2/docs/2008-May-19/mdocs/ALC2C4C6-3-11-Note-Facilitation-Process.pdf.

Initiatives entreprises par l'organisation qui soutiennent les objectifs du Millénaire pour le développement

WebForce International a présenté ses projets sur l'accès universel à l'UIT, à l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et au Forum sur la gouvernance d'Internet. Pour plus d'informations sur nos projets, voir les pages suivantes du site Web : www.itu.int/wsis/stocktaking/plugin/documents.asp?project=1211039129&lang=en, www.itu.int/wsis/stocktaking/plugin/documents.asp?project=1211040092&lang=en et <http://www.itu.int/wsis/stocktaking/plugin/documents.asp?project=1211041487&lang=en>.

Notre projet le CODETIC : Consortium pour le développement équitable des technologies de l'information et de la communication a pour but de créer un consortium mondial ouvert et orienté vers des résultats mesurables dans l'intérêt, bien entendu, du développement durable tel que défini dans la Déclaration du Millénaire et les recommandations du Sommet mondial. Pour plus d'informations sur le contenu du document voir la page du site web www.itu.int/wsis/stocktaking/scripts/documents.asp?project=1194356151&lang=en.

Collaboration avec des gouvernements de divers pays

République populaire de Chine : Réunion avec des représentants du Gouvernement et du secteur privé « Teda-Landun » – WebForce International avec la collaboration de l'Union internationale des télécommunications à Genève. Étaient

aussi présents pour la République populaire de Chine S. E. Li Baodong (Ambassadeur de la République populaire de Chine aux Nations Unies à Genève), S. E. Michel Peissik (ex-Ambassadeur de France), comme conseiller de WebForce et le Vice-Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications, M. Houlin Zao.

République de Cuba : À l'occasion de la dernière tempête en 2008 qui avait endommagé le système de communications de la République de Cuba, WebForce International, avec des partenaires du secteur privé, a présenté un projet au Gouvernement pour la mise en place d'un réseau hertzien, résistant aux tempêtes, et à bas coût. Le projet a été présenté à M. Jorge A. Ferrer Rodriguez, Ministre Conseiller de la Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

République du Congo : Proposition de réseau hertzien, en cours de négociations.

Tunisie : Divers travaux culturels et propositions techniques, pendant et après le Sommet mondial. La présentation d'une nouvelle génération de livres électroniques pour les écoles et universités, comprenant un logiciel libre, plate-forme de VoIP et un logiciel de vitalisation. Tout cela dans le contexte du projet WebForce « Éducation synaptique et virtualisation. Les technologies de l'information et des télécommunications au service de l'éducation. L'éducation au service de la population », préparé avec l'aide de plusieurs universités et du secteur privé de 2006 à 2009. En parallèle, mise en place de serveurs locaux et distants. Le projet est à l'étude par S. E. M. Hatem Ben Salem, Ministre de l'éducation du Gouvernement tunisien. Plusieurs ministres d'autres pays ont ce projet à l'étude.

Union des Comores : Même projet que le précédent, à l'étude par S. E. docteur Abdourahim Said Bakar, Ministre des postes et télécommunications.

Autres commentaires : L'année 2006 a été une période difficile durant laquelle notre organisation avait quelques difficultés à être présente aux réunions de l'Organisation des Nations Unies, tous nos représentants étant des bénévoles. Le contre-coup d'un très gros effort financier fait durant les années 2000 à 2005 pour prendre part au Sommet mondial s'est produit en 2006. Pour cela, WebForce a intensifié son réseau en travaillant à distance par Internet et a ainsi consolidé son action en proposant des projets sur le télétravail, la téléconférence, la téléinterprétation et la télésanté, ainsi que la préparation de notre campagne d'adhésion 2010.